

## Cahier de doléances du Tiers État de Martigny (Seine-Maritime)

Cahier des doléances du tiers état de la paroisse de Martigny.

Sire, ils ont remarqué, dans la lettre, que V. M. leur a écrite, que le calme et la tranquillité de son âme était troublée depuis longtemps : ils supplient V. M. de vouloir bien reprendre sa tranquillité ordinaire. Votre santé leur est trop précieuse pour ne pas vous remonter la crise où tomberait l'état s'ils avaient le malheur de vous perdre.

Vous demandez, Sire, nos doléances. V. M. ne les connaît que trop ; mais nous croirions manquer à notre devoir si nous ne vous les exposions pas. V. M. sait que c'est le tiers état qui paie tous les impôts : taille, accessoires, capitations, corvée, sel, don gratuit, etc. Ne serait-il pas possible de renfermer tous ces impôts en un seul et que chacun, dans le royaume, les payât également ? Ne serait-il pas possible que le sel fût, au compte de V. M., vendu à un prix modéré ? Il vous en rentrerait plus d'argent. Les frais, que la contrebande occasionne, mangent la moitié du revenu de l'impôt.

Nous demandons à V. M. que l'argent, que l'on lève sur nous pour l'entretien des grandes routes, soit mieux administrée, les chemins n'avançant point, et ceux qui sont en réparation sont mal réparés.

Nous autres habitants, et distants de deux lieues de la ville de Dieppe, nous représentons à V. M. que nous payons un don gratuit pour les foins, qui entrent dans la ville de Dieppe, trop considérable. Nous payons 38 s. pour 600 livres pesant de foin qui entre dans Dieppe, tandis qu'à Rouen, l'on ne paie que 25 s. pour 1600 livres.

Nous représentons à V. M. que, depuis deux ans, il s'est multiplié dans les campagnes un nombre infini de cafés et que toute la jeunesse y court avec avidité, même les vieilles gens, qu'ils y passent les nuits à s'enivrer, ce qui perd la jeunesse la plus utile à l'État.

Vous daignez, Sire, nous demander notre sentiment sur les affaires de vos finances. Nous vous dirons qu'il faut commencer par connaître la dette de l'état, la montrer fidèlement, telle qu'elle est, afin qu'on puisse y remédier efficacement et non la pallier, veiller scrupuleusement sur ceux qui ont le maniement de vos finances, punir les infidèles et ôter les places à ceux qui ne sont pas capables de les remplir.

L'état ecclésiastique, la noblesse et le tiers état sont prêts à faire les sacrifices que les besoins de l'état exigeront. Ne serait-il pas possible que ceux qui ont la manutention de vos finances perdissent la moitié de leurs émoluments ? Sur ces émoluments il n'y a nulle charge à payer. Nous pensons qu'ils en feront généreusement le sacrifice. Nous prions V. M. de faire veiller scrupuleusement sur ceux qui régissent vos domaines. Les frais de régie les dévorent.

S'il se trouvait un moyen pour que les impôts, que l'on lève en France, rentrassent directement dans les coffres de V. M., l'état y gagnerait beaucoup. Ce moyen, Sire, c'est de nous rendre nos états provinciaux ; il serait à désirer que l'on trouvât un moyen pour empêcher la mendicité ; nous ne demandons pas à V. M. de simplifier la procédure, nous savons que V. M. s'en occupe et que vous voulez faire ce beau présent à vos sujets.

Voilà, Sire, ce que le tiers état de votre paroisse de Martigny vous représente.

Puissent les États généraux se passer avec paix et concorde et suivant vos intentions bienfaisantes. Ils ont d'autant plus lieu de le croire que V. M. est conseillée par le plus honnête, le plus fidèle et le plus instruit de ses ministres. Nous ne cessons, Sire, de faire des souhaits pour votre santé.

Que le ciel remplisse tous vos vœux.